

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date : 23/03/2022 20:54

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Bonjour

Permettez moi de m'interroger, et de vous interroger sur plusieurs aspects de ce projet et d'après les chiffres qui m'ont été communiqués.

- quantité quotidienne d'intrants annoncés 99T/j : donc la limite exactement inférieure pour ne pas être soumis à autorisation, pour une installation capable de 60 kT annuelle.

Pourquoi une telle capacité ? quels sont les projets à plus long terme sur ce projet ? comment et par qui sont contrôlés les volumes d'intrants ?

Qui est le garant du respect des engagements ? Y-aura-t-il une traçabilité ?

En dehors de l'aspect proximité des habitations, avez-vous pris en considération les arguments avancés par les habitants de Devecey contre le projet de méthanisation initialement prévu à Devecey et finalement rebouté ?

Vous remerciant par avance de vos réponses.

Salutations

Lionel JORET